

Les douze travaux de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux de Wallonie picarde



BILAN DE LA MANDATURE 2018-2024



Avant-propos

“Les douze travaux de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux”, un clin d’œil aux aventures d’Hercule le célèbre héros de la mythologie grecque. S’il n’est bien sûr pas question ici de combats épiques ou d’une quelconque créature redoutable, il n’en reste pas moins que la mandature qui s’achève fut riche en défis pour les élus de Wallonie picarde.

Il y a eu la crise sanitaire d’abord. Une situation inédite autant que d’une ampleur sans précédent et qui les a poussés à faire preuve de pragmatisme, de résilience et d’inventivité.

De résilience il y en a aussi été beaucoup question lorsque les élus ont découvert médusés les scènes de désolation suite aux inondations qui ont secoué la Wallonie à l’été 2021. Fort heureusement épargnée par ces pluies diluviennes, la Wallonie picarde a néanmoins pris conscience que l’inaction n’était plus une option envisageable. Très vite, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux s’est mise en ordre de marche avec un objectif certes ambitieux mais surtout fédérateur: faire de la Wallonie picarde un territoire modèle et précurseur dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Plus récemment, c’est le conflit en Ukraine qui a marqué les esprits et donné lieu à une large mobilisation à laquelle les élus ont tout naturellement souhaité s’associer. Ne pouvant rester insensibles à la détresse des réfugiés ukrainiens, pour la plupart des femmes et des enfants fuyant la zone de guerre, ils ont décidé d’unir les forces et les moyens pour organiser sur leur sol un accueil efficace mais surtout empreint de toute l’humanité que pareille situation impose.

Enfin, il y a le travail des commissions mises en place à l’initiative de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux. Lutte contre le sans-abrisme, accueil des exilés en transit, maintien de l’accessibilité des services publics... Autant de sujets, épineux parfois mais toujours essentiels, sur lesquels les élus se sont engagés à avancer dans la voie de la supracommunauté.

01

GARANTIR À TOUS L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'accessibilité des gares aux PMR: un droit fondamental!

La décision de la SNCB de renoncer à la réalisation d'une rampe d'accès devant permettre l'accessibilité de la gare de Tournai aux personnes à mobilité réduite a fait réagir les élus de Wallonie picarde. Au-delà de ce cas particulier, c'est la gestion déshumanisée qui touche l'ensemble des gares du territoire qu'ils ont tenu à dénoncer. L'accessibilité est un droit fondamental auquel tout un chacun peut prétendre et qui ne peut donc souffrir d'aucune exception. C'est pourquoi les membres de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux, en concertation avec le Conseil de développement de Wallonie picarde, ont pris une motion en faveur d'une meilleure accessibilité PMR des gares de Wallonie picarde. Ensemble, ils demandent à ce que les gares du territoire bénéficient d'une politique d'investissement des infrastructures qui soit prioritairement orientée vers une meilleure accessibilité des quais, en particulier pour les personnes en situation de handicap et les personnes à mobilité réduite (les personnes en fauteuil roulant dites "Chaisard", les personnes âgées, les personnes voyageant avec des bagages ou encore les parents avec des enfants en poussette).



La délocalisation des bureaux de l'ONEM: pour les élus de Wapi, c'est non.

Le plan de restructuration de l'ONEM, qui ouvre la porte à une possible délocalisation des bureaux de chômage de Tournai et de Mouscron vers Mons, n'a pas manqué de faire réagir. Alors que l'ONEM justifie sa position par la nécessité de s'adapter aux nouvelles organisations de travail depuis la crise Covid, les élus de Wallonie picarde considèrent que cela ne peut en aucun cas se faire au détriment du service aux citoyens. Une situation qu'ils jugent d'autant plus inacceptable qu'elle toucherait de plein fouet un public déjà fragilisé sans oublier les multiples conséquences dommageables pour le territoire.



Si à ce stade rien n'est encore confirmé, la vigilance est de mise pour les élus qui en appellent à la plus grande clarté par respect pour les usagers mais aussi pour le personnel en place. C'est dans ces termes qu'ils ont interpellé l'Administrateur général de l'ONEM et le Ministre compétent Pierre-Yves Dermagne.



Une volonté commune d'assurer un avenir pour la justice en Wapi

Déjà largement évoquée lors de la précédente mandature, la question du maintien des lieux de justice en Wallonie picarde s'est encore invitée dans les débats. L'occasion pour la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux de réaffirmer son opposition à leur rapatriement sur Mons. Toutefois, le maintien de lieux de Justice à Tournai ne peut s'envisager sans apporter une réponse adéquate aux besoins criants de modernisation. C'est pourquoi, les élus soutiennent la construction d'un nouveau Palais de Justice regroupant toutes les fonctions.

VEILLER À LA BONNE SANTÉ DES FINANCES COMMUNALES

La hausse des prix de l'énergie impacte tous les budgets, y-compris ceux des villes et communes de Wallonie picarde. L'indexation des salaires des agents communaux et, en corollaire, l'explosion des dépenses de transfert à la Zone de Police mettent également à mal la santé financière des villes et communes. La Conférence des bourgmestres et élus territoriaux a tiré la sonnette d'alarme à l'occasion d'une plénière extraordinaire qui s'est tenue en septembre 2022.

DÉGAGER DES PISTES D'ACTIONS CONCERTÉES POUR ENRAYER LE PHÉNOMÈNE ET AMORTIR LE CHOC FINANCIER.

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles:

- Dans le cadre de la confection des budgets communaux, les élus ont décidé unanimement de se rapprocher de l'autorité de tutelle pour obtenir la possibilité de mettre entre parenthèses l'équilibre à l'initial évitant ainsi tout risque de blocage
- À l'exception des zones accidentogènes et des endroits pour lesquels il y a un besoin de sécurité avéré, extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures. Toujours dans cette optique de réduction des consommations, la température au sein des bâtiments publics sera fixée à 19°
- Pour 2023, engagement unanime à réduire la consommation énergétique et ce, de manière substantielle par rapport à 2019
- Appel à l'indexation significative des APE de manière à pouvoir disposer de la trésorerie nécessaire pour, d'une part, garantir l'emploi et, d'autre part, faire face à l'accroissement prévisible des demandes sociales liées à la crise
- Sollicitation des autorités compétentes pour obtenir davantage de souplesse dans l'octroi des subventions. La possibilité de postposer la réalisation d'un certain nombre d'investissements liés à des appels à projets (européens, wallons ou fédéraux) devrait ainsi contribuer à dégager des moyens financiers qui seront prioritairement affectés à la réalisation de projets en matière d'isolation et d'économies d'énergie

02





MAINTENIR LA QUALITÉ DE VIE DES WALLONS PICARDS

Quid de la présence d'amiante dans l'eau potable?

En Wallonie picarde, comme ailleurs, l'émission #Investigation de la RTBF consacrée à la présence d'amiante dans l'eau potable a suscité bon nombre d'interrogations dans la population. Des questionnements partagés par les élus du territoire.

Alors que la Wallonie compte encore plus de 3000 km de conduites d'eau en amiante-ciment, près d'un tiers de celles-ci concernent le territoire de la Wallonie picarde. Si les chiffres sont clairs, le sujet n'en demeure pas moins complexe. C'est pourquoi, les élus ont invité des représentants de la SWDE et un expert en toxicologie à se joindre à leurs échanges. Philippe Boury, membre du Comité de direction de la SWDE et Sébastien Ronkart, manager qualité de l'eau se sont voulu rassurants. L'eau répond à des normes sanitaires très strictes. En ce qui concerne tout particulièrement l'amiante, la nouvelle directive eau potable de l'Europe n'impose aucun contrôle. La SWDE s'intéresse néanmoins au sujet depuis plusieurs années et effectue régulièrement des prélèvements.

Sans vouloir être alarmiste, le professeur Albert Bernard, toxicologue à l'UCL a, quant à lui, incité à la prudence. Si pour les agences internationales de sécurité sanitaire, il n'existe aucune preuve que l'amiante dans l'eau du robinet provoque des cancers, cela ne signifie pas pour autant que le danger est inexistant. L'OMS considère d'ailleurs qu'en raison de cette incertitude, il est important de minimiser les concentrations de fibres d'amiante dans l'eau de boisson. Souhaitant s'inscrire dans un principe de précaution, les membres de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux ont mandaté les parlementaires régionaux du territoire pour le dépôt d'une motion auprès du Parlement wallon.



Boucle du Hainaut: la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux solidaire à l'égard des communes traversées par le tracé

Le projet de Boucle du Hainaut, une nouvelle liaison électrique aérienne haute tension de 85 km entre Avelgem et Courcelles, déchaîne les passions. En cause, le tracé proposé par le gestionnaire de réseau Elia qui impacte 14 communes hainuyères dont 7 sur le territoire de la Wallonie picarde.

La Conférence des bourgmestres et élus territoriaux de Wallonie picarde a tenu à exprimer sa totale solidarité à l'égard du positionnement des 7 communes traversées par le tracé. Outre l'adoption d'une prise de position commune, les élus ont souhaité qu'une collaboration, à l'initiative des Agences de développement territorial IDETA et IDEA, puisse se concrétiser entre les deux bassins de vie pour les 14 communes concernées.

Les demandes de la Wapi:

- Objectiver les besoins sur les plans économique et énergétique sur le territoire du Hainaut, avant toute décision et nouvelle consultation ;
- Disposer d'études de l'impact des lignes à très haute tension sur la qualité de la santé humaine et animale, le cadre de vie et l'environnement, et le respect de la biodiversité
- Garantir une transparence dans le processus, en informant les citoyens de manière continue sur l'avancement du dossier ;
- Étudier les alternatives possibles en termes technologiques et techniques ;
- Fixer, au plus vite par le législateur wallon, des valeurs seuils d'exposition aux champs électromagnétiques.



LUTTER CONTRE LES EFFETS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Bien qu'épargnée par les inondations dévastatrices de l'été 2021, la Wallonie picarde en a été profondément marquée. C'est pourquoi, elle souhaite se positionner comme un territoire modèle et précurseur dans la lutte contre les causes du dérèglement climatique et ses multiples conséquences.

Une première étape a été franchie avec l'adoption d'une motion traduisant cette volonté et par laquelle le territoire s'engage, notamment, à établir un diagnostic du territoire (zones de fragilité, solutions appropriées, méthodologie de planification et de pilotage), à assurer une solidarité mutuelle des communes engagées ou encore à travailler aux mesures à mettre en place afin d'anticiper et d'apporter les réponses adéquates en cas d'inondations, de canicule, d'épisodes de sécheresse ...

Sur le plan opérationnel, cette démarche s'articule autour de différents organes:

- Le Comité climat qui donne l'impulsion politique
- Le Collège des Directeurs généraux des intercommunales en charge de la coordination générale
- Les groupes de travail thématiques en charge du travail technique



Face au dérèglement climatique, l'inaction n'est plus une option.

Plusieurs thématiques de travail ont été identifiées avec, pour chacune, une structure en charge de la coordination des travaux.

La **lutte contre les inondations** est la première thématique à avoir été investie sous la coordination de l'intercommunale IPALLE. L'objectif? Un Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) en Wallonie picarde. Durant un an, plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec l'ensemble des acteurs concernés afin de dresser un état des lieux de la situation.

La **sécheresse**, autre sujet sensible pour le territoire (le stress hydrique dans lequel se trouve la Wallonie picarde est comparable à celui du bassin méditerranéen en raison de la forte démographie des régions traversées par l'Escaut et ses affluents), fait depuis peu l'objet d'une réflexion menée sous la houlette des Contrats de Rivière.

La question de l'**Eau en tant que ressource** et celle de l'**adaptation et de l'intégration des mesures au sein des PAEDC des communes** sont également abordées. La première sous la coordination de l'IEG et la seconde d'IDETA.

À terme, l'ambition est d'aboutir à un diagnostic global sur lequel les décideurs pourront s'appuyer pour déterminer quelles sont les actions à mener et par qui.



Une fois l'état des lieux du GT "Lutte contre les inondations" élaboré, une matinée d'information a permis de relayer auprès des communes les points noirs identifiés et surtout, les pistes d'actions proposées. Cette rencontre qui a eu lieu le 07 octobre 2022 a rassemblé une cinquantaine de personnes représentant 18 communes.



L'ensemble des travaux est disponible sur www.wapi2040.be/climat

METTRE EN PLACE UNE CENTRALE LOCALE DE MOBILITÉ WAPI

La mobilité influence de nombreux aspects de la vie des citoyens (accès à l'emploi et aux soins de santé, maintien des liens sociaux, impact sur l'environnement...). Partant de ce constat, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux a décidé de travailler sur le sujet par le biais d'une commission ad hoc. Une commission qui a inscrit une partie de ces travaux dans la lignée du Gouvernement wallon qui souhaite créer un réseau de Centrales Locales de Mobilité pour promouvoir une offre de mobilité diversifiée et durable.

Une Centrale Locale de Mobilité à l'échelle du territoire

La mission de cette Centrale Locale de Mobilité (CLM)? Proposer à toute personne en besoin de transport la meilleure solution pour assurer son déplacement.

Pour ce faire, cette CLM inventoriara et coordonnera tous les opérateurs de transport du territoire, des transports publics jusqu'au transport privé en passant par les solutions alternatives et associatives comme les taxis sociaux, les services de transport d'intérêt général ou encore les chauffeurs bénévoles.

Il s'agira ensuite de rendre cette offre visible et de créer des synergies entre les différents opérateurs afin de permettre la mutualisation des moyens et l'optimisation des investissements. Cela devrait permettre d'augmenter le taux de remplissage des véhicules des opérateurs de transport mais également de pouvoir identifier les lieux où des problèmes de mobilité se posent pour tenter d'y apporter des solutions innovantes.

La Conférence des bourgmestres et élus territoriaux a sélectionné l'asbl Multimobil pour devenir la Centrale Locale de Mobilité. Couvrant l'ensemble de la Wallonie picarde, Multimobil peut se targuer d'une solide expertise en matière de mobilité et travaille déjà en partenariat avec de nombreuses communes du territoire.



Un numéro d'appel gratuit désormais disponible

Depuis novembre 2022, la Centrale Locale de Mobilité de Wapi est officiellement connectée au numéro d'appel 0800 wallon afin de répondre aux demandes de déplacement des Wallons picards.

05





ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE SUR LE CHEMIN DE LA RÉSILIENCE



La capacité du territoire à s'inscrire dans la voie de la résilience a plus que jamais son importance.

Le relocalisation de notre alimentation



Sensible aux questions touchant à l'alimentation durable, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux s'est, à plusieurs reprises, penchée sur le sujet. Afin d'amener le territoire vers une plus grande souveraineté alimentaire, les élus se font les relais d'initiatives alimentaires locales. Ils soutiennent également le projet de création d'un Conseil de Politique Alimentaire de Wapi qui, ils en sont persuadés, permettra au territoire d'accélérer sa transition vers une alimentation locale et durable

Le développement de solutions d'énergie durable

Différentes pistes comme l'installation de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques ou le stockage d'énergie électrique par batteries ont été évoquées lors des discussions en plénières. Faire en sorte que toutes les communes de Wallonie picarde disposent d'une communauté locale d'énergie, et ce quel que soit le nombre d'habitants (selon la législation en vigueur, cela est obligatoire pour les communes d'au moins 10.000 habitants), fait également partie des ambitions des élus.



ORGANISER LA SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

Face à l'ampleur de la catastrophe liée aux inondations qui ont envahi une bonne partie de la Wallonie à l'été 2021, les Wallons picards ont très vite répondu présent. Aux quatre coins du territoire, des initiatives spontanées émanant tantôt d'institutions - qu'elles soient publiques ou privées - tantôt de citoyens ont vu le jour. Afin de les rendre les plus efficaces possibles, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux s'est saisie de la question pour organiser la solidarité à l'échelle de l'ensemble du territoire.

UNE OPÉRATION BAPTISÉE "WAPI'RENFORT"

Réunis en plénière extraordinaire avec des représentants des CPAS et de la Zone de Secours de Wallonie picarde, les élus se sont accordés sur tout un panel d'actions constituant l'opération baptisée "Wapi'Renfort". Très vite, des relations bilatérales ont été initiées entre les communes du territoire et les communes sinistrées. Grâce à cette fraternisation, le travail a pu s'effectuer dans la profondeur et surtout dans le long terme.

Coller au mieux aux besoins du terrain

La quasi totalité des communes et/ou CPAS de Wallonie picarde ont organisé la collecte de dons matériels et de denrées alimentaires et ont envoyé des véhicules (camion-grapin, balayeuse, etc.) et du personnel pour aider au déblayage des zones sinistrées. Des actions plus spécifiques comme l'envoi d'un foodtruck permettant de servir des repas aux sinistrés, bénévoles et services de secours ou encore la fourniture d'une aide administrative ont également été menées.



L'octroi d'une aide financière

Une proposition d'octroi d'une contribution financière a également été mise sur la table. Plus de la moitié des communes y ont répondu favorablement en accordant un montant équivalent à un euro par habitant.



Une attention particulière envers les jeunes

Face au caractère anxiogène des inondations, les élus ont souhaité mettre en place des actions spécifiquement dédiées aux enfants et aux adolescents: relocalisation en Wapi de camps scouts, accueil de jeunes issus de clubs sportifs dans des stages d'été ou encore organisation d'une visite de Pairi Daiza. Des collectes de matériel et de fournitures scolaires ont également été organisées en vue de rééquiper des établissements scolaires et des écoliers sinistrés.



RÉPONDRE PRÉSENT FACE À LA DÉTRESSE DU PEUPLE UKRAINIEN



En Wallonie picarde aussi, les images de la guerre en Ukraine ont marqué les esprits. Ne pouvant rester insensible face à pareille situation, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux s'est rapidement mobilisée pour apporter son aide au peuple ukrainien.



Récolte et acheminement de biens

Des collectes de biens de première nécessité (denrées alimentaires, médicaments, produits d'hygiène et de communication, etc.) ont été organisées partout sur le territoire. L'acheminement de ces dons vers la frontière ukrainienne a ensuite été organisé par la Zone de Secours de Wallonie picarde.



Accueil de réfugiés

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les personnes quittant le sol ukrainien, une méthodologie collective a été élaborée à l'échelle du territoire. Dans un premier temps, une liste de structures publiques et privées susceptibles de les accueillir a été établie avec une attention toute particulière par rapport à l'accueil des enfants et leur intégration dans le réseau scolaire local.

Le ministre des Pouvoirs locaux Christophe Collignon l'a confirmé lors de sa participation à la plénière de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux du 15 mars 2022, le choix de la Wallonie picarde de structurer son aide à l'échelle du bassin de vie s'inscrit pleinement dans sa vision. Comme d'autres territoires ayant fait ce choix, la Wallonie picarde a ainsi reçu du Gouvernement wallon un subside à hauteur d'un euro/habitant, soit 349.353 euros pour organiser l'accueil et l'hébergement des réfugiés ukrainiens.



Mutualisation des énergies et des moyens

Dans un souci d'efficacité, le territoire de la Wallonie picarde a été découpé en six grappes de communes. Chacune de ces grappes, sept au total, dispose d'une part du subside supracommunal évoqué plus haut pour mener à bien la coordination de l'accueil et de l'hébergement de réfugiés ukrainiens.



La reconnaissance d'un bipôle majeur Tournai/Mouscron incluant une spécificité transfrontalière

Au vu de la proximité immédiate du territoire avec la Métropole Européenne de Lille et du fait que Tournai et Mouscron présentent un haut degré d'équipement en services à la population et d'intensité économique, la Wallonie picarde est formelle: un bipôle majeur Tournai/Mouscron a toute sa place dans la structure territoriale du SDT.

Un bassin d'optimisation spatiale pour la Wallonie picarde

Si en l'état, la Wallonie picarde se retrouve dans le même bassin que Mons-Borinage, ce découpage apparaît étonnant puisque ces deux territoires ne répondent pas aux mêmes dynamiques.

La reconnaissance de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai comme Réseau de coopération dans les aires métropolitaines

Au même titre que les réseaux de coopération MAHHL (autour de Liège) et Tonicités (autour d'Arlon), la Wallonie picarde souhaite que l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai soit reprise comme « Réseau de coopération ».

La reconnaissance de l'axe Bruxelles-Lille en tant qu'Aire de développement relais

Cet axe est un vecteur de développement majeur et draine un flux économique de premier plan entre la Région Hauts de France et la Wallonie et Bruxelles.

L'intégration du nord de la Wallonie picarde dans l'influence de l'aire de développement métropolitain de Bruxelles

Si l'aire d'influence de Bruxelles s'arrête au Brabant wallon, dans les faits, celle-ci va jusqu'en Wallonie picarde et intègre des villes comme Leuze, Ath, Enghien, Lessines, Silly.

La reconnaissance de la Commune de Frasnes-lez-Anvaing en tant que pôle d'ancrage

Tenant compte de la méthodologie d'identification des pôles, il est nécessaire d'identifier la Commune de Frasnes-lez-Anvaing comme pôle d'ancrage

REVENDIQUER SA PLACE SUR L'ÉCHIQUIER WALLON

En dépit du fait que la Wallonie picarde soit régulièrement citée en exemple par les autorités wallonnes, force est de constater qu'elle reste la grande absente du projet de Schéma de Développement Territorial. Loin de baisser les bras, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux entend bien activer tous les relais possibles pour faire entendre ses revendications.

Le 30 mars 2023, le Gouvernement wallon adoptait un nouveau projet de Schéma de Développement Territorial. Document éminemment stratégique, ce SDT définit les objectifs régionaux en matière de développement territorial et d'aménagement du territoire. Ses implications en termes de développement socio-économique, d'attractivité, de cadre de vie ou encore de mobilité sont nombreuses et incitent par conséquent les élus à la vigilance. Autant dire qu'ils ont parcouru le document avec la plus grande attention dans la perspective de l'enquête publique qui devait avoir lieu courant de l'été. Et le constant s'est très vite révélé sans appel: l'existence territoriale de la Wallonie picarde comme bassin de vie est tout bonnement passée sous silence.

Il n'en fallait pas moins pour qu'ils se mettent en ordre de marche, conscients que ce manque de reconnaissance risque, à terme, d'entraîner une fuite des investissements et des subsides vers d'autres régions. Un sentiment partagé par les forces vives du territoire et qui a poussé la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux et le Conseil de développement à travailler de concert.

Courant de l'été, la Wallonie picarde a ainsi remis un avis d'initiative conjoint en réponse à l'enquête publique. Si de manière générale, elle partage les ambitions du SDT, la Wallonie picarde entend faire valoir un certain nombre de revendications. Des revendications que la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux n'a pas manqué de relayer auprès du Ministre-Président Elio Di Rupo et du Ministre de l'Aménagement du Territoire Willy Borsus.

GÉRER LA CRISE SANITAIRE

Lorsqu'au printemps 2020, un groupe WhatsApp se met en place pour favoriser les échanges, les élus ne se doutent pas encore qu'ils auront à gérer une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent. Très vite pourtant, ils vont prendre la mesure de la situation et mettre en oeuvre toute une série d'actions pour lutter contre la propagation du virus et protéger la population.



La création de la task force Covid Wapi

Portée par la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux et la Zone de Secours de Wallonie picarde, cette task force avait parmi ses principales missions le soutien aux établissements de soins, à leurs travailleurs et à la population, l'assistance logistique, l'anticipation de l'évolution de la crise ou encore la mise en oeuvre d'actions de communication.

Parmi les actions menées, citons:

- La mise en ligne d'une plateforme des volontaires pour le personnel médical, soignant, d'entretien des centres de vaccination,
- L'organisation de conférences virtuelles gratuites en partenariat avec la télévision locale,
- La mise en place d'une valise pédagogique à destination des enseignants.



Le soutien aux maisons de repos et de soins

Particulièrement touchés par la crise sanitaires, ces établissements ont fait l'objet d'une attention toute particulière.



La prise en charge adéquate des migrants

Afin d'éviter la propagation du virus, plusieurs espaces d'accueil ont été mis à disposition à divers endroits du territoire.



La préparation du déconfinement

Un plan stratégique global de déconfinement a été élaboré à l'échelle, d'abord, des 23 administrations communales et, ensuite, des 23 CPAS du territoire en collaboration avec les syndicats et la médecine du travail.



11

“Forger une communauté inclusive et solidaire”

Axe prioritaire 3 du Projet de Territoire
Wallonie picarde 2040

LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME

Le sans-abrisme est une problématique à laquelle toutes les communes de Wallonie picarde sont malheureusement confrontées. Pour tenter d'enrayer ce phénomène aggravé par la succession de crises, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux a mis en place une commission chargée de réfléchir à des solutions pertinentes qui pourraient être mises en oeuvre à l'échelle du territoire.

Une enquête pour mieux appréhender la situation

En préalable aux travaux de la commission, une enquête a été menée auprès des communes et CPAS du territoire. Les premiers résultats obtenus grâce au retour des 20 communes répondantes font état de 213 sans-abris soit plus d'un habitant sur 1500. Un chiffre déjà interpellant mais qui malheureusement ne reflète que partiellement la réalité puisqu'il concerne principalement le sans-abrisme visible et les sans-abris déclarés.

Après le constat, l'heure aux premières actions

Le recensement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi: l'ambition de la commission d'étendre à l'ensemble du territoire le recensement déjà réalisé sur Tournai par des chercheurs de l'UCL devrait être prochainement rencontrée. Les données collectées rendront le territoire éligible à certains appels à projets de la

Région pour lesquels un diagnostic préalable du sans-abrisme est une condition sine qua none.

La mise en place d'un système commun pour la délivrance des attestations de sans-abrisme: la commission a interrogé l'Union des Villes et Communes de Wallonie sur les contraintes légales en la matière et espère avoir un retour rapide afin de pouvoir avancer sur le sujet.

La création d'un guide social: persuadée que la mise en commun des informations via un guide social à l'échelle du territoire faciliterait le travail des équipes administratives et du monde associatif, la commission planche sur le sujet avec la collaboration d'Infor Jeunes Tournai qui a déjà travaillé sur une liste des associations en Wapi.



ACCOMPAGNER DIGNEMENT LES EXILÉS EN TRANSIT

L'afflux d'exilés en transit sur le territoire de la Wallonie picarde est un sujet sensible qui dépasse largement le cadre des frontières communales. C'est pourquoi, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux a souhaité réfléchir collégialement à la question par le biais d'une commission spécifique lancée au début de l'année 2020.

Un travail d'équilibriste pour conjuguer humanisme et maintien de l'ordre

Abandonner les migrants en transit à leur sort, c'est prendre le risque de voir se développer aux abords des pôles urbains de Wallonie picarde des jungles avec tout ce que cela entraîne comme problèmes d'insécurité, d'incivilité et de santé publique. Une situation inacceptable tant pour les habitants que pour ces personnes en détresse bien souvent à la merci des réseaux de passeurs.

L'objectif est donc de faire en sorte d'accompagner dignement les migrants dans leur quête d'un avenir meilleur par le biais d'un travail d'éducation et d'information pour les inciter à entrer dans une procédure légale de droit d'asile.

Des actions sur le terrain avec les associations

La Plateforme citoyenne de Péruwelz et la Plateforme pour l'Interculturalité à Tournai sont parties prenantes de la commission "Exilés en transit". Grâce à l'engagement des associations et des bénévoles, différentes activités ont pu être mises en place pour accompagner dignement les personnes en transmigration et favoriser ainsi leur insertion. Parmi celles-ci, citons l'organisation de séances d'information sur le parcours de demande d'asile, l'accès à la santé via des soins infirmiers, des rendez-vous médicaux et des soins d'urgences et ambulatoires, l'apprentissage de règles de prudence sur les routes et du tri des déchets ménagers ou encore des activités de socialisation.

Autant de mesures qui ont permis d'atténuer le sentiment d'insécurité ressenti par une partie de la population qui craignait de voir la quiétude de leur quartier perturbée. Autre point positif à épinglez, l'enrayement de maladies transmissibles comme la gale grâce à la prévention et au traitement collectif.

Les différents niveaux de pouvoir invités à prendre leurs responsabilités

La commission peut compter sur le soutien des communes et de la Province de Hainaut pour répondre au mieux aux besoins exprimés. En 2021, un fonds de solidarité a été lancé auprès des communes pour faire perdurer la gestion de l'accueil des exilés en transit. L'argent ainsi collecté (10 cents par habitant et par an pour chaque commune adhérente) permet de financer les loyers de l'accueil de jour. Le subside annuel octroyé par la Province permet, quant à lui, de faire face aux frais de fonctionnement tels que l'achat de matériel et les factures énergétiques.

La commission est également attentive à toutes les opportunités de financement et entretient d'ailleurs des contacts réguliers en ce sens avec la Région wallonne et les autorités fédérales. Un travail qui porte ses fruits puisqu'en 2022, des subsides issus de la Région wallonne et de la Fondation Roi Baudouin sont venus s'ajouter au soutien reçu du Relais Social Urbain de Tournai. Notons également que le soutien du RSUT s'est prolongé en 2023 tandis que l'accueil de jour réPIT a obtenu la reconnaissance "accueil de jour" de la Région wallonne.

RESPONSABLE DE PUBLICATION



Rue de l'Echauffourée 1

7700 Mouscron

T: +32(0)56 561 337

info@wapi2040.be

www.wapi2040.be